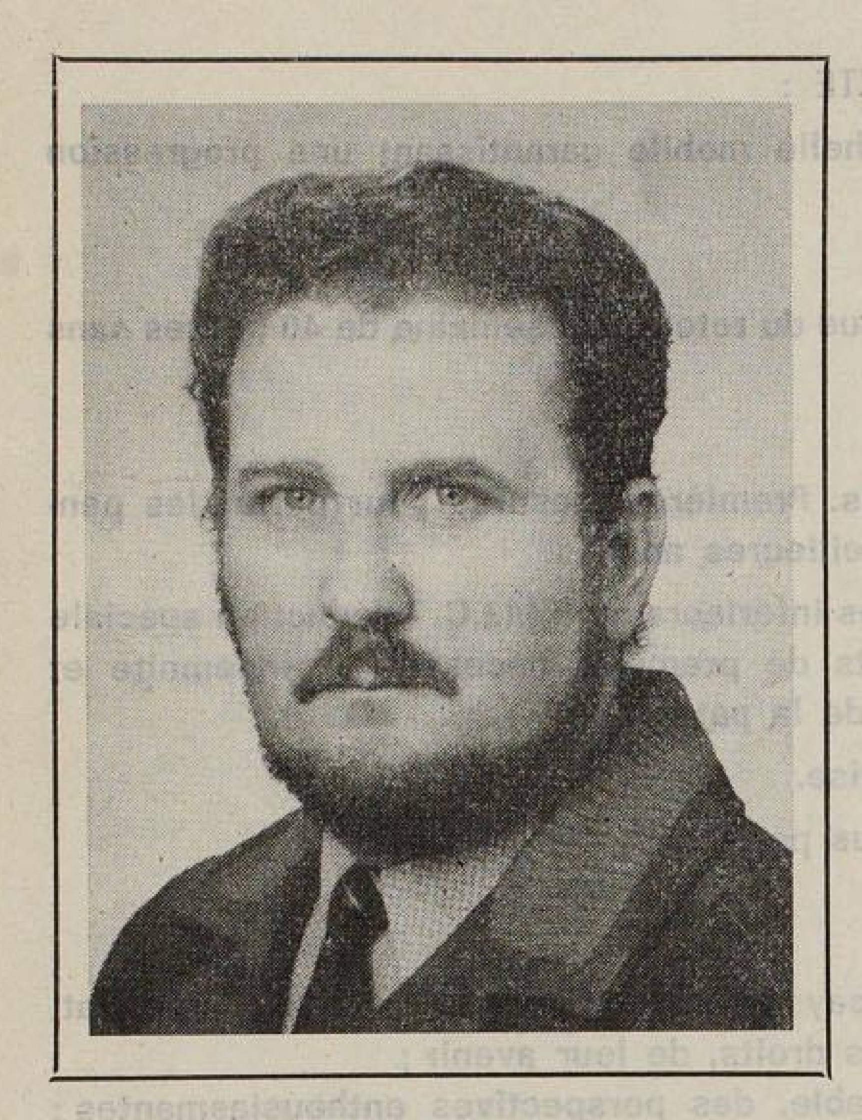
5e circonscription



Jean-Paul GOURAUD
Monteur - câbleur
Militant syndicaliste

Jean-Paul GOURAUD

CANDIDAT DU P.C.F.

pour l'Union Populaire et la victoire du PROGRAMME COMMUN

Electrices, Electeurs,

L'enjeu des prochaines élections est décisif pour le Pays, pour vous, pour votre famille.

Vous voulez que cela change enfin, et vous avez raison.

Depuis quinze ans, l'U.D.R. et ses alliés gouvernent sans partage.

LE RESULTAT ?... Vous le voyez dans le Maine-et-Loire dont la situation est pire encore que la moyenne nationale.

— **En 1958, notre département occupait le 69e rang des départements français pour la moyenne des salaires.** EN 1973, IL EST A LA 84e PLACE.

— **En Maine-et-Loire, la consommation moyenne par habitant est de 34 %** INFÉRIEURE **à la moyenne nationale.**

— **Quant au logement, tout le monde reconnaît aujourd'hui que** LA SITUATION EST DRAMATIQUE, **y compris le Comité départemental d'expansion économique.**

— **A la campagne,** TROIS FERMES DISPARAISSENT CHAQUE JOUR.

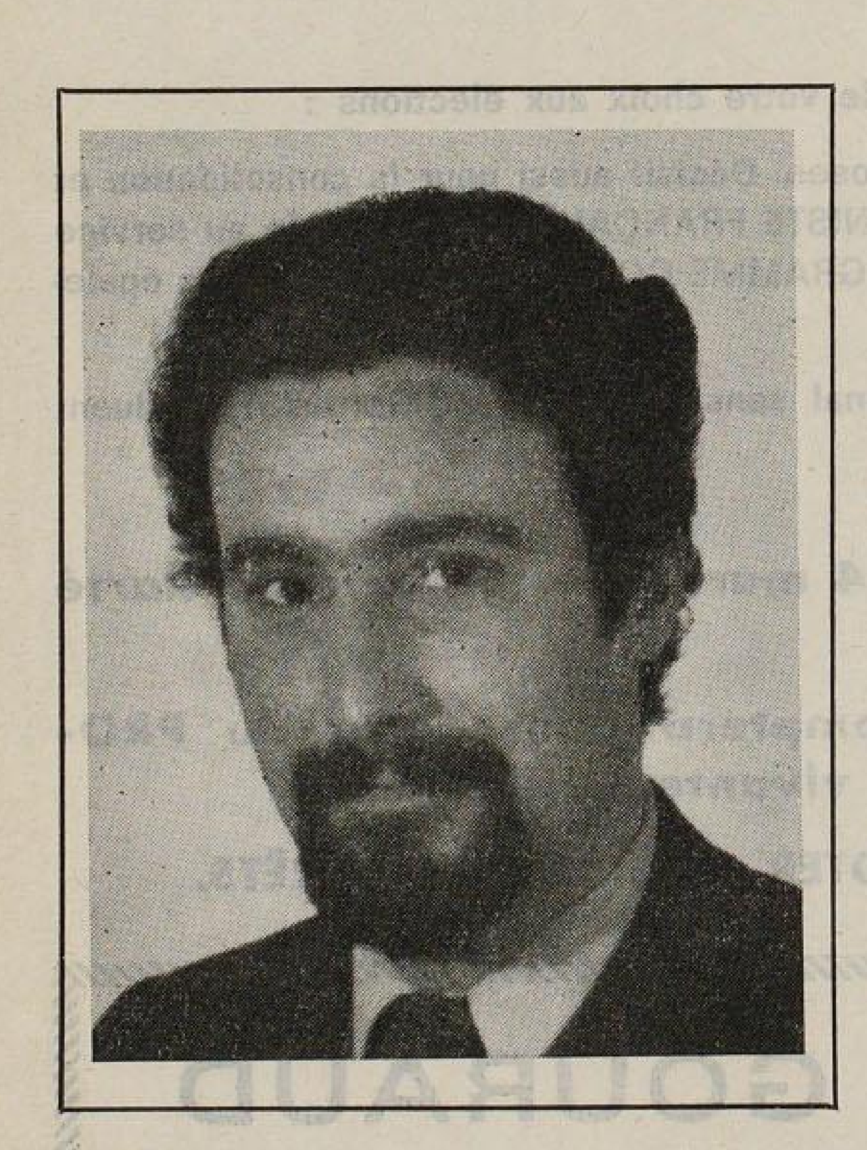
POURQUOI ?... On vous dit pourtant que la France est prospère, que l'industrie est développée... Alors, qui en a profité ? C'est une minorité de possédants qui contrôle les richesses essentielles ; elle les utilise pour grossir son profit.

LE RESULTAT :

D'un côté, la spéculation, le gaspillage, le gâchis.

De l'autre, les bas salaires, le chômage, la carence des équipements collectifs.

M. LE BAULT DE LA MORINIERE promet beaucoup de choses. Mais comment les députés U.D.R. et leurs alliés feraient-ils demain ce qu'ils n'ont pas fait depuis... quinze ans ?



REMPLAÇANT :

Camille COUILLEROT
Professeur
Militant syndicaliste

Avec le PROGRAMME COMMUN de gouvernement conclu entre les Partis de Gauche, la vie pourra enfin commencer à changer, vous pourrez vivre mieux.

Le succès du PROGRAMME COMMUN, ce serait TOUT DE SUITE :

— **Augmentation des salaires et traitements, instauration de l'échelle mobile garantissant une progression dans l'année de 5 % du pouvoir d'achat réel.**

— **Salaire minimum à 1 000 francs sur la base 1972.**

— **Réduction du temps de travail et ouverture de négociations en vue du retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.**

— **Avancement de l'âge ouvrant droit à la retraite.**

— **Revalorisation du minimum de ressources des personnes âgées. Premières mesures pour porter les pensions et retraites à 75 % du salaire mensuel moyen des dix meilleures années.**

— **Réduction de l'impôt sur le revenu - exonération pour les salaires inférieurs au S.M.I.C. - déduction spéciale pour les retraités - suppression de la T.V.A. sur certains produits de première nécessité - indemnité et déduction fiscale pour frais de garde des enfants - réforme de la patente.**

— **Extension des droits et libertés des travailleurs dans l'entreprise.**

— **Amélioration des conditions de travail pour les postes les plus pénibles.**

— **Stabilisation des loyers.**

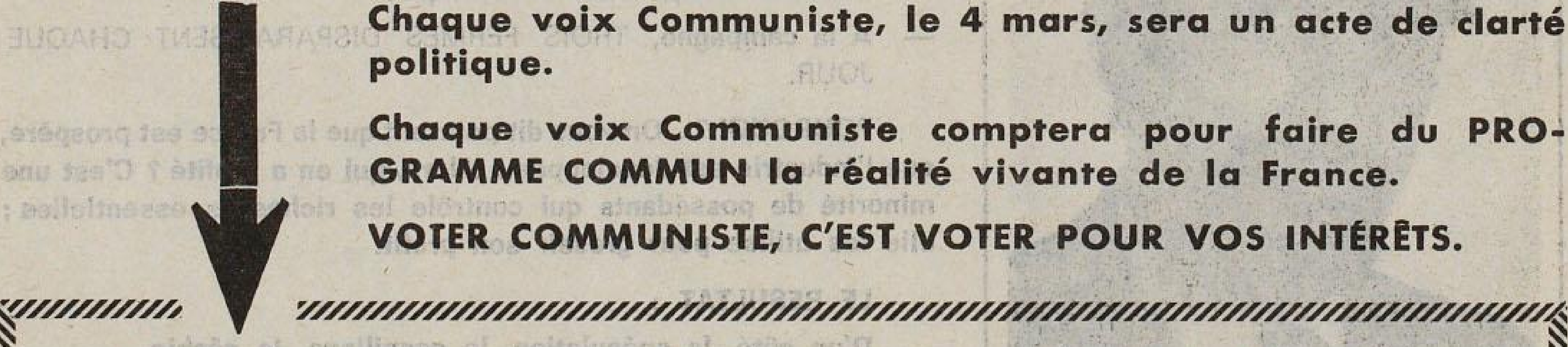
■ **LE SUCCÈS DU PROGRAMME COMMUN, CE SERAIT... pour la paysannerie, le petit commerce, l'artisanat, les intellectuels, la garantie de leurs intérêts, de leurs droits, de leur avenir ; pour les femmes et les jeunes, une promotion véritable, des perspectives enthousiasmantes ; pour tous, un essor sans précédent de la démocratie.**

■ **LES MOYENS EXISTENT... La France est riche. Bien sûr, réaliser le PROGRAMME COMMUN coûtera de l'argent.** MAIS CE QUI CHANGERA, C'EST QUE CE NE SERONT PLUS LES MEMES QUI PAIERONT. **(Moins de 1 % des entreprises nationalisées ; mais elles contrôlent aujourd'hui la moitié** des investissements).

Un changement réel dans votre vie dépend de vous, de votre choix aux élections :

DÈS LE PREMIER TOUR, **votre vote sera décisif pour changer les choses. Décisif aussi pour la consolidation et les progrès de l'UNION. L'influence, l'autorité que le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS mettra demain au service des travailleurs, de l'unité, de la réalisation pleine et entière du PROGRAMME COMMUN dépendent donc également de vous.**

N'oubliez pas qu'il n'y a pas de politique de progrès social et national sans un PARTI COMMUNISTE influent et largement représenté au Parlement.



Vu : les candidats.

I. C. A. ANGERS